

**Assemblée générale**

Cinquante et unième session

Distr. Générale

18 décembre 1996

Original : anglais

Point 132 de l'ordre du jour**Financement de la Force des Nations Unies
chargée du maintien de la paix à Chypre****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent rapport porte sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre au cours de la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996, pour laquelle l'Assemblée générale avait approuvé un budget global d'un montant brut de 43 472 300 dollars (montant net : 42 645 700 dollars); ce budget devait être financé par des contributions volontaires du Gouvernement chypriote et la contribution annuelle de 6,5 millions de dollars annoncée par le Gouvernement grec. Le montant brut des dépenses a atteint 43 087 000 dollars (montant net : 42 432 000 dollars), dont 14 136 700 dollars correspondent à des engagements non réglés, ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 385 300 dollars (montant net : 213 700 dollars).

Comme il est indiqué au paragraphe 11, la décision que devra prendre l'Assemblée générale porte sur l'emploi de ce solde inutilisé.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 - 2	3
II. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996	3 - 10	3
III. Décision à prendre par l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session	11	4

Annexes

I. Rapport sur l'exécution du budget de la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 : état récapitulatif		5
II. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 : renseignements complémentaires		10
III. Personnel civil et militaire : effectifs prévus et effectifs déployés (période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996)		16
IV. Effectif autorisé, effectif déployé et taux de vacance de postes (période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996)		17

I. Introduction

1. Par sa résolution 1062 (1996) du 28 juin 1996, le Conseil de sécurité a prorogé jusqu'au 31 décembre 1996 le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.
2. Par sa résolution 49/230 du 23 décembre 1994, l'Assemblée générale a adopté les dispositions relatives au financement de la Force pour la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 et ouvert pour la même période un crédit d'un montant brut de 43 472 300 dollars (montant net : 42 645 700 dollars) constitué à concurrence du tiers par des contributions volontaires du Gouvernement chypriote et, à raison d'un montant annuel de 6,5 millions de dollars, par la contribution annoncée par le Gouvernement grec. Elle a également, dans cette même résolution, décidé de répartir entre les États Membres le montant brut de 22 481 500 dollars (montant net : 21 654 900 dollars).

II. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996

3. On trouvera dans la colonne 1 de l'annexe I du présent document une ventilation par rubrique budgétaire des prévisions de dépenses relatives au fonctionnement de l'UNFICYP pour la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996, telles qu'elles figurent dans l'annexe V du document A/49/590 en date du 28 octobre 1994. Les montants répartis entre les États Membres au titre du financement de la Force, pour la même période et conformément à la résolution 49/230 de l'Assemblée générale, sont indiqués dans la colonne 2. Les dépenses effectives de cette période, également ventilées par rubrique budgétaire, apparaissent dans la colonne 3, et les engagements non réglés figurent dans la colonne 4. Les économies ou dépassements par rapport aux crédits ouverts, qui laissent un solde inutilisé d'un montant brut de 385 300 dollars (montant net : 213 700 dollars), sont indiqués dans la colonne 5.
4. On trouvera à l'annexe II, présentés par rubrique budgétaire, des renseignements complémentaires sur l'exécution du budget et, à l'annexe III, des données sur les effectifs civils et militaires prévus et effectivement déployés. L'annexe IV porte sur les effectifs autorisés, les effectifs déployés et les taux de vacance de postes pour la période considérée.
5. Comme il est indiqué aux colonnes 2 et 3 de l'annexe I, le montant total des crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 s'élevait à 43 472 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 42 645 700 dollars) et le montant total des dépenses s'est établi à 43 087 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 42 432 000 dollars), dont 14 136 700 dollars correspondent à des engagements non réglés.
6. Pour les grandes rubriques budgétaires ci-après, les dépenses effectives ont été inférieures aux prévisions : personnel civil (455 700 dollars), locaux/hébergement (16 300 dollars), remise en état des infrastructures (276 000 dollars), transports (151 400 dollars), transmissions (81 000 dollars), matériel divers (56 600 dollars), fret aérien et de surface (45 200 dollars) et contributions du personnel (171 600 dollars).
7. Les économies susmentionnées s'expliquent principalement par les facteurs suivants : taux de vacance de postes plus élevé que prévu pour le personnel international, réduction du nombre de voyages liés à la relève des membres de la police civile, coût de l'entretien des locaux moins élevé que prévu, réduction des dépenses afférentes à l'entretien de la piste de patrouille, réduction du parc de véhicules de la mission, suppression de lignes de transmission excédentaires et diminution des besoins en pièces de rechange et fournitures pour les transmissions, réduction des achats de pièces de rechange et de matériel de réparation et d'entretien, non-utilisation des fonds destinés au transport du matériel appartenant aux contingents, réduction des ressources consacrées au Système intégré de gestion et économies à la rubrique Contributions du personnel du fait d'un taux moyen de vacance de postes de 10 % parmi le personnel civil.
8. Au cours de la période considérée, les dépenses ont été plus élevées que prévu pour ce qui est du personnel militaire (414 600 dollars), des opérations aériennes (1 100 dollars) et des fournitures et services (487 800

dollars), ce qui fait que, globalement, on aboutit à un solde inutilisé d'un montant brut de 385 300 dollars (montant net : 213 700 dollars). Les dépassements de crédits sont dus au fait que le coût unitaire des rations a été plus élevé que prévu, que des frais de relève des contingents afférents à la période précédente avaient été reportés à la période considérée et que la location des hélicoptères et les services d'audit ont été plus coûteux que prévu, ainsi qu'à la demande accrue de services médicaux, conjuguée à une augmentation rapide du coût des traitements, et au coût plus élevé que prévu de divers travaux d'entretien des installations et de réparation des bâtiments.

9. Comme il est indiqué à l'annexe I du présent rapport, un dépassement a été enregistré à la rubrique Services contractuels (475 400 dollars) du fait qu'au 1er juillet 1995, les agents civils locaux qui assuraient leurs fonctions dans le cadre du soutien logistique fourni par le secrétariat du Commandement du Royaume-Uni sont devenus membres du personnel local de l'ONU. Au moment où les prévisions de dépenses ont été établies, ce changement de statut n'était pas prévu. Par conséquent, le montant prévu à la rubrique Services contractuels au titre des agents civils locaux avait été calculé sur la base des accords contractuels passés avec le Royaume-Uni, mais les dépenses effectives sont le résultat de l'application du barème des traitements du personnel local de la Force en vigueur pendant la période considérée et de l'enregistrement des dépenses communes de personnel correspondantes.
10. On se souviendra que le Bureau des affaires juridiques avait été invité à rendre un avis sur la question du paiement d'indemnités de fin de contrat aux agents civils locaux. La question n'a pas encore été résolue. Conformément à la recommandation qui figure au paragraphe 41 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires paru sous la cote A/50/802, on attendra que la question soit réglée avant de demander à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit supplémentaire à ce titre en raison de l'interruption, le 1er juillet 1995, des services contractuels fournis par le secrétariat du Commandement du Royaume-Uni.

III. Décision à prendre par l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session

11. La décision que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante et unième session quant au financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre concerne l'emploi du solde inutilisé d'un montant brut de 385 300 dollars (montant net : 213 700 dollars) correspondant à la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996, compte tenu de la question de l'existence éventuelle d'une dette au titre des indemnités de fin de contrat des agents civils locaux.

Annexe I

Rapport sur l'exécution du budget de la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Prévisions initiales	Montant initialement réparti	Montant total des dépenses ^a	Engagements non réglés	Économies (dépassements) (2) - (3)
1. Personnel militaire					
<i>a) Observateurs militaires</i>					
Indemnité de subsistance (missions)	65,9	—	—	—	—
Frais de voyage	30,0	—	—	—	—
Indemnité d'habillement et d'équipement	2,4	—	—	—	—
Total partiel	98,3	—	—	—	—
<i>b) Contingents</i>					
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	16 189,0	16 189,0	15 667,5	9 356,2	521,5
Détente et loisirs	240,4	240,4	240,4	14,5	—
Rations	2 785,0	2 785,0	3 568,4	360,7	(783,4)
Indemnité journalière	579,1	579,1	526,1	6,7	53,0
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—	—
Déploiement, relève et rapatriement	2 106,0	2 106,0	2 311,7	1 006,1	(205,7)
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	—	—	—	—
Total partiel	21 899,5	21 899,5	22 314,1	10 744,2	(414,6)
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>					
Matériel appartenant aux contingents	1 669,0	1 669,0	1 669,0	1 386,5	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	200,0	200,0	200,0	200,0	—
Total partiel	1 869,0	1 869,0	1 869,0	1 586,5	—
Total, rubrique 1	23 866,8	23 768,5	24 183,1	12 330,7	(414,6)
2. Personnel civil					
<i>a) Police civile</i>					
Indemnité de subsistance (missions)	192,2	192,2	193,8	0,4	(1,6)
Frais de voyage	148,5	148,5	76,9	42,2	71,6
Indemnité d'habillement et d'équipement	7,0	7,0	6,8	0,3	0,2
Total partiel	347,7	347,7	277,5	42,9	70,2
<i>b) Personnel international et personnel local</i>					
Traitements du personnel international	2 204,6	2 181,2	2 086,1	—	95,1
Traitements du personnel local	—	—	—	—	—
Consultants	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—	—
Dépenses communes de personnel	1 619,8	1 619,8	1 424,6	53,5	195,2

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Prévisions initiales	Montant initialement réparti	Montant total des dépenses ^a	Engagements non réglés	Économies (dépassements) (2) - (3)
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—	—
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	—	—	—	—	—
Autres voyages autorisés	187,8	187,8	92,6	23,8	95,2
Total partiel	4 012,2	3 988,8	3 603,3	77,3	385,5
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	—	—	—	—	—
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 2	4 359,9	4 336,5	3 880,8	120,2	455,7
3. Locaux/hébergement					
Location de locaux	1,8	1,8	1,8	1,8	—
Aménagement et rénovation des locaux	101,0	101,0	80,3	38,5	20,7
Services d'entretien	240,0	240,0	174,6	64,3	65,4
Éclairage, chauffage, énergie et eau	793,7	793,7	863,5	482,3	(69,8)
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—	—	—	—
Total, rubrique 3	1 136,5	1 136,5	1 120,2	586,9	16,3
4. Remise en état des infrastructures					
Amélioration des pistes d'atterrissage	—	—	—	—	—
Amélioration des routes	552,0	552,0	276,0	255,3	276,0
Réparation des ponts	—	—	—	—	—
Total, rubrique 4	552,0	552,0	276,0	255,3	276,0
5. Transports					
Achat de véhicules	—	—	—	—	—
Location de véhicules	853,3	853,3	804,8	67,5	48,5
Matériel d'atelier	4,2	4,2	2,8	—	1,4
Pièces de rechange, réparations et entretien	412,6	412,6	277,2	179,9	135,4
Carburants et lubrifiants	272,2	272,2	359,4	119,1	(87,2)
Assurance	114,0	114,0	60,7	8,2	53,3
Total, rubrique 5	1 656,3	1 656,3	1 504,9	374,7	151,4
6. Opérations aériennes					
<i>a) Hélicoptères</i>					
Location/affrètement	518,4	518,4	540,3	4,8	(21,9)
Carburants et lubrifiants	53,0	53,0	37,0	18,1	16,0
Déploiement/retrait	—	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Prévisions initiales	Montant initialement réparti	Montant total des dépenses ^a	Engagements non réglés	Économies (dépassements) (2) - (3)
Assurance responsabilité et risques de guerre	18,4	18,4	13,6	—	4,8
Pièces de rechange, réparations et entretien	379,0	379,0	379,0	—	—
Total partiel	968,8	968,8	969,9	22,9	(1,1)
<i>b) Avions</i>	—	—	—	—	—
<i>c) Indemnité de subsistance</i>	—	—	—	—	—
<i>d) Autres dépenses</i>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 6	968,8	968,8	969,9	22,9	(1,1)
7. Opérations navales	—	—	—	—	—
8. Transmissions					
<i>a) Éléments complémentaires</i>					
Matériel de transmissions	168,8	168,8	168,7	28,0	0,1
Pièces de rechange et fournitures	89,5	89,5	115,3	22,6	(25,8)
Matériel d'atelier et d'essai	22,0	22,0	27,3	0,4	(5,3)
Communications par réseaux commerciaux	359,2	359,2	247,2	18,6	112,0
Total partiel	639,5	639,5	558,5	69,6	81,0
<i>b) Contrat de raccordement au réseau</i>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 8	639,5	639,5	558,5	69,6	81,0
9. Matériel divers					
Mobilier de bureau	1,3	1,3	5,0	—	(3,7)
Matériel de bureau	9,4	9,4	5,5	0,4	3,9
Matériel informatique	—	—	3,2	—	(3,2)
Groupes électrogènes	—	—	—	—	—
Matériel d'observation	15,6	15,6	9,3	—	6,3
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—	—
Matériel d'hébergement	4,0	4,0	29,4	—	(25,4)
Matériel divers	39,2	39,2	37,2	7,0	2,0
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	184,4	184,4	107,7	47,1	76,7
Total, rubrique 9	253,9	253,9	197,3	54,5	56,6
10. Fournitures et services					
<i>a) Services divers</i>					
Vérification des comptes	20,0	20,0	39,0	—	(19,0)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	<i>Prévisions initiales</i>	<i>Montant initialement réparti</i>	<i>Montant total des dépenses^a</i>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Économies (dépassements) (2) - (3)</i>
Services contractuels	8 109,8	8 109,8	8 585,2	84,5	(475,4)
Services informatiques	—	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	70,0	70,0	110,5	36,0	(40,5)
Demandes d'indemnisation et règlements	48,0	48,0	23,9	—	24,1
Dépenses de représentation	4,0	4,0	3,0	1,0	1,0
Autres services divers	54,0	54,0	83,3	19,0	(29,3)
Total partiel	8 305,8	8 305,8	8 844,9	140,5	(539,1)
<i>b) Fournitures diverses</i>					
Papeterie et fournitures de bureau	155,2	155,2	115,7	16,3	39,5
Fournitures médicales	80,0	80,0	98,4	59,8	(18,4)
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	125,2	125,2	109,2	18,6	16,0
Abonnements	22,8	22,8	16,5	4,2	6,3
Fournitures électriques	—	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—	—
Accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants	90,9	90,9	56,6	20,1	34,3
Fournitures pour la défense des périmètres	16,4	16,4	21,3	2,8	(4,9)
Cartes d'état-major	—	—	—	—	—
Intendance et magasins	46,4	46,4	67,9	41,5	(21,5)
Autres fournitures diverses	—	—	—	—	—
Total partiel	536,9	536,9	485,6	163,3	51,3
Total rubrique 10	8 842,7	8 842,7	9 330,5	303,8	(487,8)
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—	—
12. Programmes d'information	—	—	—	—	—
13. Programmes de formation	—	—	—	—	—
14. Programmes de déminage	—	—	—	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—	—
16. Fret aérien et de surface					
Transport du matériel appartenant aux contingents	44,0	44,0	—	—	44,0
Transport aérien militaire	—	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	36,0	36,0	34,8	18,1	1,2
Total, rubrique 16	80,0	80,0	34,8	18,1	45,2

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	<i>Prévisions initiales</i>	<i>Montant initialement réparti</i>	<i>Montant total des dépenses^a</i>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Économies (dépassements) (2) - (3)</i>
17. Système intégré de gestion	70,0	70,0	35,0	—	35,0
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	341,0	341,0	341,0	—	—
19. Contributions du personnel	870,0	826,6	655,0	—	171,6
Total, rubriques 1 à 19	43 637,4	43 472,3	43 087,0	14 136,7	385,3
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(870,0)	(826,6)	(655,0)	—	(171,6)
Total, rubriques 1 à 20	42 767,4	42 645,7	42 432,0	14 136,7	213,7
21. Contributions volontaires en nature	—	—	—	—	—
Total des ressources, rubriques 1 à 21	42 767,4	42 645,7	42 432,0	14 136,7	213,7

^a Le total des dépenses comprend les engagements non réglés, qui sont indiqués dans la colonne 4 pour mémoire.

Annexe II

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996 : renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

*Economies/
(dépassements)*

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires —

1. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.

b) Contingents (414 600)

2. Les économies réalisées au titre des remboursements aux gouvernements aux taux standard (521 500 dollars) et de l'indemnité journalière (53 000 dollars) ont été annulées par les dépassements constatés aux rubriques Rations (783 400 dollars) et Déploiement, relève et rapatriement (205 700 dollars).

3. Les économies réalisées au titre des remboursements aux gouvernements aux taux standard (521 500 dollars) et de l'indemnité journalière (53 000 dollars) s'expliquent par le fait que l'effectif mensuel moyen des contingents s'est élevé à 1 162 hommes, alors que les prévisions avaient été établies en supposant un effectif de 1 230 hommes.

4. Le dépassement de 783 400 dollars à la rubrique Rations tient au fait que les coûts unitaires ont été plus élevés que prévu dans le budget. Pendant la période de juin 1995 à juillet 1996, le prix de revient des rations s'est établi à 6,61 dollars par homme et par jour, contre 5,93 dollars prévus dans le budget. Sur le montant total du dépassement, 402 900 dollars se rapportent à la période du 1er janvier au 30 juin 1995, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général daté du 6 novembre 1995 (A/50/722).

5. À ce sujet, on se rappellera que le Gouvernement du Royaume-Uni a décidé, lorsqu'il a cessé de participer au soutien logistique de la Force, de ne plus assurer son approvisionnement en rations comme il l'avait fait en vertu des lettres d'attribution antérieures. De ce fait, il a fallu lancer un appel d'offres pour trouver un fournisseur privé. Avant l'entrée en vigueur du contrat de fourniture, le 1er février 1995, trois contingents ont été autorisés à augmenter leur consommation mensuelle de 25 %, en décembre 1994 et janvier 1995, afin de faciliter la transition entre les deux fournisseurs, l'un militaire et l'autre privé, d'où le dépassement constaté à cette rubrique.

6. Conformément à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 41 de son rapport daté du 4 décembre 1995 (A/50/802), le présent rapport tient compte d'une demande de crédit additionnel de 402 900 dollars.

7. Le dépassement de 205 700 dollars au titre de la relève se rapporte aux dépenses relatives au contingent britannique qui ont été reportées de l'exercice précédent.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents —

8. Pas de modification.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité —

9. Le montant du crédit ouvert à cette rubrique a été intégralement engagé pour couvrir les demandes d'indemnisation éventuelles du personnel militaire (décès, invalidité ou blessure).

2. Personnel civil

a) Police civile (70 200)

10. Des économies d'un montant total de 71 800 dollars réalisées au titre des frais de voyage (71 600 dollars) et de l'indemnité d'habillement et d'équipement (200 dollars) ont été contrebalancées en partie par un dépassement de 1 600 dollars à la rubrique Indemnité de subsistance (missions).

11. L'économie de 71 600 dollars sur les frais de voyage est due au fait qu'il y a eu moins de voyages de relève que prévu pendant la période considérée (39 au lieu de 70), et que les tarifs aériens ont été moins élevés qu'on ne s'y attendait lors de l'établissement des prévisions.
12. L'économie de 200 dollars constatée à la rubrique Indemnité d'habillement et d'équipement est due au fait qu'il y a eu 2 % de postes vacants dans la police civile pendant la période considérée.
13. Le dépassement de 1 600 dollars au titre de l'indemnité de subsistance (missions) s'explique par la présence simultanée de contrôleurs de la police civile déjà arrivés ou sur le point de partir. La relève a entraîné un chevauchement qui s'est chiffré, pour les 12 mois considérés, à 103 jours-homme dont le financement n'avait pas été prévu dans le projet de budget.
 - b) *Personnel international et personnel local* 385 500
14. On avait supposé pour les prévisions un effectif de 42 civils (9 administrateurs, 6 agents des services généraux et 27 agents du Service mobile) pour la période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996. Comme il est indiqué à l'annexe IV, le taux de vacance de postes du personnel civil s'est établi aux alentours de 10 % de l'effectif autorisé, d'où des économies de 95 100 dollars au titre du personnel international et de 195 200 dollars au titre des dépenses communes de personnel.
15. Un montant de 95 200 dollars a par ailleurs été économisé à la rubrique Autres voyages autorisés, du fait que ces voyages ont été moins nombreux que prévu. Au total, 11 voyages ont été effectués et l'indemnité de subsistance (missions) a été réglée pour 88 journées, soit 92 600 dollars, contre 24 voyages, 100 journées et 187 800 dollars prévus au budget.
 - c) *Personnel contractuel international* —
16. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
 - d) *Volontaires des Nations Unies* —
17. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
 - e) *Personnel fourni par des gouvernements* —
18. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
 - f) *Observateurs électoraux civils* —
19. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- 3. Locaux/hébergement** 16 300
20. Aux termes de l'article 19 de l'Accord sur le statut de la Force, le Gouvernement chypriote est tenu de mettre certains types de locaux à la disposition de la Force et de les entretenir. En revanche, les travaux d'aménagement et de rénovation visant à améliorer ces locaux sont à la charge de la Force.
21. Une économie de 20 700 dollars a été réalisée à la rubrique Aménagement et rénovation des locaux du fait que seuls ont été entrepris de petits travaux moins coûteux que ceux prévus au budget.
22. Le montant prévu pour les services contractuels d'entretien et de nettoyage et le maintien en état de l'ensemble des locaux, y compris l'enlèvement des ordures et l'évacuation des eaux, s'élevait à 20 000 dollars par mois; les dépenses se sont établies à 13 700 dollars par mois en moyenne, d'où une économie de 75 700 dollars.
23. Un dépassement de 69 800 dollars à la rubrique Éclairage, chauffage, énergie et eau s'explique par le fait que la consommation et les tarifs ont été plus élevés que prévu, atteignant 72 000 dollars par mois au lieu des 66 140 dollars par mois prévus au budget.
- 4. Remise en état des infrastructures** 276 000
24. L'économie de 276 000 dollars réalisée au titre de la remise en état des infrastructures correspond à la moitié du montant du crédit ouvert pour l'entretien de la piste de patrouille pendant la période de 12 mois considérée. Il avait été initialement prévu que la Force supporterait la totalité des dépenses relatives à ce

projet, mais à la suite de négociations le Gouvernement chypriote a accepté d'en prendre une partie à sa charge, soit 276 000 dollars.

5. **Transports** 151 400
25. Les prévisions de dépenses pour la période considérée supposaient la location au secteur privé de 165 véhicules (moyenne mensuelle) à 14,13 dollars par jour, soit 431 dollars par véhicule et par mois. À la suite de la réorganisation des tâches et des véhicules, le nombre effectivement utilisé par la Force a été ramené à 151 (moyenne mensuelle), d'où une économie de 48 500 dollars.
26. Une économie de 1 400 dollars a été réalisée au titre du matériel d'atelier. En effet, il a fallu acheter moins d'outils que prévu pour les ateliers des contingents et des services d'appui.
27. Une économie de 135 400 dollars a été enregistrée à la rubrique Pièces de rechange, réparation et entretien. La prévision avait été établie en supposant qu'en moyenne chacun des 185 véhicules nécessiterait une dépense de 186 dollars en pièces de rechange, mais cette moyenne s'est établie à 153 dollars par mois.
28. Un montant de 40 000 dollars avait été prévu au titre de l'assurance responsabilité civile locale concernant les 38 véhicules appartenant à l'ONU et les 147 véhicules appartenant aux contingents. On avait également prévu pour les mêmes véhicules une couverture mondiale coûtant 400 dollars par véhicule. Les montants effectivement dépensés pour le parc de 185 véhicules au titre de ces deux types d'assurance ont été respectivement 26 100 et 34 600 dollars, ce qui a permis une économie de 53 300 dollars à cette rubrique.
29. Le dépassement de 87 200 dollars à la rubrique Carburants et lubrifiants s'explique par le fait que certaines dépenses relatives à des exercices antérieurs ont été passées en charges au cours de la période considérée.
6. **Opérations aériennes**
- a) *Hélicoptères* (1 100)
30. On trouvera dans le tableau ci-dessous, pour les deux hélicoptères utilisés par la Mission pendant la période considérée, une comparaison des nombres d'heures de vol prévus et effectifs.

Hélicoptères : dépenses effectives (période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996)

	Nombre d'heures de vol par mois												Coût/heure			
	1995						1996						Total	Prévu	Effectif	Coût total
	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin				
Prévisions	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	1 080,0	480,0	500,3	518 400
Chiffres effectifs	76,9	103,1	87,9	88,8	87,8	95,5	57,3	115,7	92,6	84,0	99,6	90,8	1 080,0	480,0	500,3	540 300
Écarts	13,1	(13,1)	2,1	1,2	2,2	(5,5)	32,7	(25,7)	(2,6)	6,0	(9,6)	(0,8)	—	—	—	21 900

31. On constate à la rubrique Location/affrètement un dépassement de 21 900 dollars concernant les deux hélicoptères utilisés par la Force. Ce dépassement a été en grande partie compensé par des économies d'un montant total de 20 800 dollars réalisées aux rubriques Carburants et lubrifiants (16 000 dollars) et assurance responsabilité et risques de guerre (4 800 dollars), où les dépenses n'ont pas atteint les montants prévus.
- b) *Avions* —
32. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- c) *Indemnité de subsistance des équipages* —
33. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- d) *Autres dépenses* —
34. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.

- 7. Opérations navales** —
35. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- 8. Transmissions**
- a) Éléments complémentaires* 81 000
36. Une économie de 112 100 dollars a été réalisée aux rubriques Matériel de transmissions (100 dollars) et communications par réseaux commerciaux (112 000 dollars); elle a été contrebalancée en partie par des dépassements enregistrés au titre des pièces de rechange et fournitures (25 800 dollars) et du matériel d'atelier et d'essai (5 300 dollars).
37. Les dépenses d'achat de matériel de transmissions ont été légèrement inférieures aux prévisions, l'économie se chiffrant à 100 dollars.
38. Une économie de 112 000 dollars au titre du contrat de raccordement au réseau a été le fruit, d'une part, d'efforts concertés visant à réduire le nombre de lignes téléphoniques, et, de l'autre, d'une stricte application des consignes régissant leur utilisation (contrôle des appels vers l'extérieur).
39. En juillet 1995, il y a eu un incendie dans l'atelier des services de transmissions, et du matériel a été gravement endommagé, ainsi que du matériel d'atelier et d'essai et des pièces de rechange et des fournitures. Vu la nécessité de faire en sorte que la Mission soit rapidement en mesure à nouveau d'entretenir le réseau et d'assurer son fonctionnement, il a fallu engager immédiatement des dépenses pour remplacer ou réparer le matériel, les outils, les pièces de rechange et les fournitures endommagées. Ces dépenses imprévues ont entraîné des dépassements de 5 300 dollars à la rubrique Matériel d'atelier et d'essai et de 25 800 dollars à la rubrique Pièces de rechange et fournitures.
- b) Contrat relatif au réseau principal* —
40. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- 9. Matériel divers** 56 600
41. Seul le matériel répondant à des besoins opérationnels immédiats a été acheté, ce qui a permis de réaliser des économies au titre du matériel de bureau (3 900 dollars), du matériel divers (Autres) (2 000 dollars) et des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (76 700 dollars). Par ailleurs, un montant de 6 300 dollars a été économisé au titre du matériel d'observation, les achats ayant été retardés du fait que certains des articles requis n'étaient pas disponibles.
42. Les économies réalisées à cette rubrique s'élèvent à un total de 88 900 dollars, mais un dépassement de 3 700 dollars a été enregistré au titre du mobilier de bureau, du fait qu'il a fallu remplacer le mobilier détruit dans l'incendie de juillet 1995, et un montant de 3 200 dollars qui ne figurait pas dans les prévisions de dépenses pour la période considérée a dû être déboursé pour du matériel informatique provenant de la Base de soutien logistique de Brindisi.
43. En outre, un montant de 25 400 dollars qui n'avait pas été prévu non plus a été consacré à l'achat de matériel d'hébergement du personnel militaire qu'il a fallu se procurer d'urgence pour remplacer les articles hors d'usage et reconstituer les stocks.
- 10. Fournitures et services**
- a) Services divers* (539 100)
44. Un dépassement de 564 200 dollars a été enregistré au titre des services divers en raison de dépenses plus élevées que prévu au titre de la vérification des comptes (19 000 dollars), des services contractuels (475 400 dollars), des services et traitements médicaux (40 500 dollars) et des autres services divers (29 300 dollars). En revanche, des économies ont été réalisées au titre des demandes d'indemnisation et règlements (24 100 dollars) et des dépenses de représentation (1 000 dollars).
45. Le dépassement de 19 000 dollars au titre de la vérification des comptes s'explique par le fait que les services de vérification ont coûté plus cher que prévu.

46. Pour ce qui est des services contractuels, c'est une modification des accords contractuels relatifs aux agents civils locaux qui explique que les prévisions aient été dépassées de 475 400 dollars. Jusqu'au 1er juillet 1995, les services des agents locaux étaient fournis à la Force par l'intermédiaire du secrétariat du Commandement du Royaume-Uni, dans le cadre d'un accord contractuel en vertu duquel la Force en remboursait le coût au Royaume-Uni. C'est donc à la rubrique Services contractuels que des ressources étaient prévues au titre des agents civils locaux. L'accord en question a pris fin le 1er juillet 1995 et les agents civils locaux sont devenus membres du personnel local des Nations Unies. Au moment où les prévisions de dépenses ont été établies, ce changement de statut n'était pas prévu. Par conséquent, les montants prévus au titre des 318 agents locaux ont été calculés sur la base de l'accord contractuel passé avec le Royaume-Uni, mais les dépenses effectives sont le résultat de l'application du barème des traitements du personnel local de la Force en vigueur pendant la période considérée et de l'enregistrement des dépenses communes de personnel correspondantes.
 47. Le dépassement de 40 500 dollars au titre des traitements et services médicaux fournis au personnel militaire et aux membres de la police civile s'explique par le fait que, pendant la période considérée, non seulement le nombre de demandes de remboursement a été plus élevé que prévu mais le coût des consultations et traitements médicaux à Chypre a augmenté de 30 à 40 % au cours des 12 derniers mois.
 48. Le montant supplémentaire de 29 300 dollars consacré aux autres services divers correspond à des sommes dues au Gouvernement du Royaume-Uni pour divers services rendus à la Mission sur des sites de la zone protégée par les Nations Unies occupés par les Nations Unies. Les sommes en question sont les suivantes : 11 500 dollars correspondant à la part du coût d'une batterie pour groupe électrogène de secours incombant à la Force, 7 600 dollars correspondant à deux mois de travaux d'entretien des installations effectués pendant la période précédente et 8 400 dollars correspondant à des travaux de réparation des bâtiments et à des services connexes, les 1 800 dollars restants correspondant à des frais de banque.
 49. Une économie de 24 100 dollars a été réalisée au titre des demandes d'indemnisation et remboursements, car le nombre de cas dans lesquels des indemnités ont été versées à des tiers a été moins élevé que prévu.
 50. Le montant prévu pour les dépenses de représentation n'a pas été entièrement utilisé : les activités financées à ce titre ayant coûté moins cher que prévu, une économie de 1 000 dollars a été réalisée.
- b) Fournitures diverses 51 300*
51. Des économies d'un montant total de 96 100 dollars ont été réalisées aux rubriques Papeterie et fournitures de bureau (39 500 dollars), Fournitures sanitaires et articles de nettoyage (16 000 dollars), Abonnements (6 300 dollars) et Accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants (34 300 dollars), grâce à un contrôle des stocks plus efficace et à l'achat de fournitures en gros, qui a permis de réaliser des économies d'échelle et d'obtenir des prix plus avantageux.
 52. Par contre, un dépassement d'un montant total de 44 800 dollars a été enregistré au titre des fournitures médicales (18 400 dollars), des fournitures pour la défense des périmètres (4 900 dollars) et de l'intendance et des magasins (21 500 dollars).
 53. Le coût des fournitures médicales destinées au personnel civil et militaire a été plus élevé que prévu, ce qui a entraîné un dépassement de 18 400 dollars.
 54. En ce qui concerne les fournitures pour la défense des périmètres, le dépassement de 4 900 dollars tient aux demandes IOR présentées pour l'achat des barbelés à boudin et des piquets utilisés par le personnel militaire et la police civile afin de contenir les foules lors de plusieurs manifestations organisées pendant la période considérée.
 55. Le montant prévu au titre de l'intendance et des magasins, soit 3 875 dollars par mois, s'est avéré insuffisant. La plupart des articles ménagers utilisés dans les différents secteurs de la Mission étant en très mauvais état, il a fallu les remplacer d'urgence, ce qui a coûté 8 000 dollars de plus que prévu. En outre, les achats de produits en papier, de fournitures photographiques, de sacs poubelles, d'eau, de bidons à carburants et d'autres fournitures ont coûté 13 500 dollars de plus qu'escompté. Il en a résulté un dépassement de 21 500 dollars à cette rubrique.

-
- 11. Fournitures et services liés aux élections** —
56. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- 12. Programmes d'information** —
57. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- 13. Programmes de formation** —
58. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- 14. Programmes de déminage** —
59. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- 15. Aide au désarmement et à la démobilisation** —
60. Aucun crédit n'avait été prévu à cette rubrique.
- 16. Fret aérien et de surface** 45 200
61. Une économie de 44 000 dollars a été réalisée du fait que les fonds prévus pour le transport du matériel appartenant aux contingents n'ont pas été utilisés, aucun matériel de ce type n'ayant été mis en place au cours de la période considérée. À cela s'ajoute une économie de 1 200 dollars due au fait que les coûts ont été moins élevés que prévu en ce qui concerne le fret et le camionnage par les soins d'entreprises privées.
- 17. Système intégré de gestion** 35 000
62. L'économie de 35 000 dollars réalisée à cette rubrique tient à ce qu'il n'y a pas eu lieu de contribuer au financement du Système intégré de gestion, la part de ce financement qui est imputée aux budgets des opérations de maintien de la paix ayant déjà été couverte.
- 18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix** —
63. Pas de modification.
- 19. Contributions du personnel** 171 600
64. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent par un taux moyen de vacance de postes égal à 10 % pour le personnel civil.
- 20. Recettes provenant des contributions du personnel** (171 600)
65. Ce montant correspond à celui de la rubrique 19.
- 21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)** —
66. Pas de modification.

Annexe IV

Effectifs autorisés, effectifs déployés et taux de vacance de postes (période du 1er juillet 1995 au 30 juin 1996)

	Effectifs déployés													
	1995						1996							
	Effectifs autorisés	31 juil.	31 août	30 sept.	31 oct.	30 nov.	31 déc.	31 janv.	29 févr.	31 mars	30 avril	31 mai	30 juin	Moyenne
Personnel militaire														
<i>Contingents</i>	1 230	1 165	1 177	1 171	1 150	1 141	1 165	1 166	1 164	1 165	1 162	1 165	1 147	1 162
Taux de vacance (en pourcentage)		5	4	5	7	7	5	5	5	5	6	5	7	6
Total, personnel militaire	1 165	1 177	1 171	1 150	1 141	1 165	1 166	1 164	1 164	1 165	1 162	1 165	1 147	1 162
Taux de vacance (en pourcentage)	5	4	5	7	7	5	5	5	5	5	6	5	7	6
Composante civile														
<i>Police civile</i>	35	35	35	34	34	34	33	35	35	35	33	35	35	34
Taux de vacance (en pourcentage)	—	—	—	3	3	3	6	—	—	—	6	—	—	2
<i>Personnel international</i>														
SGA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SSG	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-1	1	1	1	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—
P-5	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1
P-4	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
P-3	2	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	1
P-2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	9	6	6	6	5	5	5	4	5	5	5	6	6	5
Taux de vacance (en pourcentage)	33	33	33	33	44	44	44	56	44	44	44	33	33	41

	Effectifs déployés													
	1995							1996						
	Effectifs autorisés	31 juil.	31 août	30 sept.	31 oct.	30 nov.	31 déc.	31 janv.	29 févr.	31 mars	30 avril	31 mai	30 juin	Moyenne
Agents du service mobile (F-7)	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agents du service mobile (F-1 à F-6)	25	26	26	26	25	25	25	26	25	25	25	26	25	25
Agents des services généraux (1re classe)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agents des services généraux (Autres classes)	6	6	5	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	6
Total partiel	33	32	31	32	31	31	31	32	32	32	32	33	32	32
Taux de vacance (en pourcentage)		3	6	3	6	6	6	3	3	3	3	—	3	4
Total, personnel international	42	38	37	38	36	36	36	36	37	37	37	39	38	37
Taux de vacance (en pourcentage)		10	12	10	14	14	14	14	12	12	12	7	10	12
<i>Personnel local</i>	318	297	300	303	296	294	294	295	294	293	293	292	291	295
Taux de vacance (en pourcentage)		7	6	5	7	8	8	7	8	8	8	8	8	7
Total, personnel civil	395	370	372	375	366	364	363	366	366	365	363	366	364	367
Taux de vacance (en pourcentage)		6	6	5	7	8	8	7	7	8	8	7	8	7
